



**DESIGN**



**LE CLUB DES DIRECTEURS ARTISTIQUES**

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 / SIRET 784 672 537 00049 - TVA FR89 784

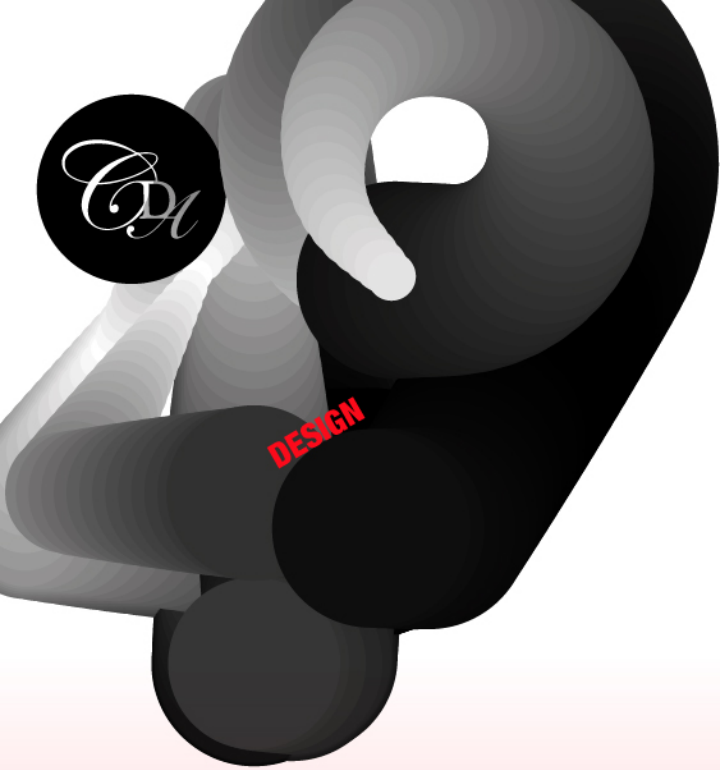


## Sommaire

1. Sommaire
2. Introduction
3. Éligibilité , catégories, tarifs
4. Lexique
5. Format, matériel demandé
6. Annonceur de l'année
7. Modalités

Clôture inscriptions 1 février  
<https://competition.leclubdesda.org/>





## Le jury

### 1. Patrick Jouin, Designer

2. Pauline Baloche, Graphiste, Directrice Artistique
3. Fanette Mellier, Graphiste
4. Lucille Bureau, Designer d'espace
5. Dilshan Arukatti, Directeur artistique, **Immersive Garden**
6. Jean-Baptiste Coissac, Directeur de création, **Générous**
7. Valentin Baumont, Directeur de création, **4 quatre**
8. Xavier de Jarcy, Rédacteur culturel, **Télérama**

#CDA49DESIGN



LE CLUB DES DIRECTEURS ARTISTIQUES

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 / SIRET 784 672 537 00049 - TVA FR89 784



C  
O  
M  
P  
É  
T  
I  
T  
I  
O  
N

## Introduction

La compétition du Club a pour objet de célébrer les meilleurs d'entre nous, ceux qui ont été les plus innovants, les plus courageux, et les plus talentueux, les plus accrocheurs aussi, bien que ce critère n'entre pas en considération dans les délibérations de nos jurys.

A tous, je veux encore rappeler la finalité de notre Club : remarquer, célébrer les meilleurs, encourager le bel ouvrage, celui de nos origines, la publicité, mais aussi, depuis quelques années, celui de nos filières : celles des arts appliqués.

Le travail d'encouragement commence à partir des écoles (le concours étudiants) où les travaux des élèves sont jugés par des professionnels en exercice appartenant aux meilleurs agences et studios, il se poursuit par la compétition réservée aux professionnels, celle pour laquelle un recueil (l'annuaire) est édité depuis plus de quarante ans.

Nos métiers, certes qui ont des hauts et des bas, tiennent très bien la route et la distance. Ils sont notre arme et notre rempart.

Point de vie sans typo, point de palpitations sans graphismes ou sans clips, point de vie sans design..

Le Club des Directeurs Artistiques est aujourd'hui la seule instance représentant la quasi intégralité de nos professions, de nos filières, fonctionnant de façon philanthropique pour le seul bien de nos métiers et assurant son auto financement.

Inscrivez vos travaux à la compétition, les meilleurs d'entre eux resteront le témoin de notre temps dans notre livre.

Soyons fiers de ce que nous faisons !

Bertrand Suchet

Président du Club des Directeurs Artistiques



C  
O  
M  
P  
É  
T  
I  
T  
I  
O  
N

## **Edito**

Bertrand a raison.

Point de vie sans design. Il suffit de porter le regard partout autour de nous pour le constater. Mais aussi, point de publicité, sans design. Les seigneurs de la publicité furent avant tout des graphistes – le mot designers n’existait pas – capables d’embrasser toute l’expression des marques naissantes, au début du XXe siècle. Alors que le « carpet bombing » de la publicité des cinquante dernières années les avaient placé dans l’ombre, les malices de l’histoire les ramènent au premier plan. Point d’espace, point de packaging, point d’interface, point d’affiche, d’édition, d’identité visuelle sans design. Point de relation et de marque sans design. Rien, nada. Un point, c’est tout.

Le design s’impose depuis vingt ans comme une discipline stratégique. C’est l’un des piliers des métiers de la communication et l’un des champs les plus créatifs et les plus innovants. Il est temps qu’il tienne toute sa place au sein du Club. Il est temps que se rassemblent toutes les filières des arts appliqués comme l’initie Bertrand depuis qu’il est aux manettes pour que s’exprime pleinement la créativité française. Une Créativité holistique, pleine d’esprit, de résistance et d’impertinence. C’est aux designers de faire valoir ces qualités qui sont aussi les leurs.

Engagez-vous, inscrivez-vous, le Club vous le rendra !

### **Gilles Deleris,**

Responsable de la catégorie Design, Club des Directeurs Artistiques,  
Fondateur, Directeur de la Création, Agence W.





C  
O  
M  
P  
É  
T  
I  
T  
I  
O  
N

## Eligibilité

Travaux parus au cours de l'année 2017 / 2018 : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017  
et du 1<sup>er</sup> Janvier à Mars 2018

Travaux réalisés par des auteurs français ou auteurs travaillant pour le marché français et/ou international.

Les campagnes inscrites et présentées doivent faire l'objet de parutions réelles commanditées par un « client ».

Le Club se réserve le droit de demander des justificatifs de parutions pour les travaux qui ne semblent pas avoir une notoriété évidente et de les disqualifier le cas échéant  
Les droits d'inscription seront conservés.

Les travaux ayant été présentés à la compétition les années précédentes ne peuvent être réinscrits l'année suivante.

Les primés à la compétition précédente (individus) pourront présenter gratuitement 1 travail à l'édition suivante.

## Catégorie & tarifs

**Cat. 14 Design - 390 € ht par projet**

Design global de marque : commerciale ou corporate

Design d'espace : architecture, scénographie, muséographie

Design d'identité visuelle : design graphique, édition, culturel

Design de packaging

Design pour le digital : interface, d'écrans, site internet, tablette ...

Graphic Design

Innovation





C  
O  
M  
P  
É  
T  
I  
T  
I  
O  
N

## Lexique

### Design global de marques

Projet comprenant la création d'une plate-forme d'identité d'une marque, du fil rouge de son récit, des codes de son territoire d'expression et de ses différents points de contact, de son vocabulaire signalétique, de ses aménagements, de ses codes sémantiques...

### Design d'espaces

Cette catégorie récompense la conception et création d'espaces destinés à différents publics

- Architecture commerciale : Flag ship ou boutiques uniques, restaurants, hôtels...
- Réseaux de distribution : réseaux permanents, shop in the shop, pop up store...
- Aménagements tertiaires : Bureaux, sièges sociaux, tiers-lieux...
- Muséographie : espaces d'exposition dans des lieux publics ou privés

### Design d'identité visuelle

Cette catégorie récompense la conception et la création de logotypes et du système qui lui est associé

- Logotype pour une marque ou une institution nationale ou internationale
- Logotype pour une marque ou une institution locale (musées, collectivités locales, restaurants, cafés, bars, clubs, labels...)
- Signalétique : conception et création de systèmes d'information, de familles de pictogrammes, de mobiliers directionnels dans des lieux publics ou privés.

### Design packaging

Cette catégorie récompense la conception et la création de packaging pour des produits ou des gammes de produits (Afin de comparer ce qui est comparable, le secteur d'application sera pris en compte par le jury)

- Packaging isolé, flaconnage
- Gamme de packaging
- Série limitée, packaging événementiel
- Packaging durable : tous les types d'emballages qui optimisent les ressources et l'énergie et utilisent des méthodes de production propres et de recyclage

### Design pour le digital

Cette catégorie récompense les projets dont l'exécution créative est particulièrement soignée, tant dans les innovations liées à la navigation, qu'à la qualité esthétique et expérimentale de l'ensemble, pour des interfaces, des jeux, des sites, des applications...

### Graphic design

Cette catégorie récompense le travail de graphistes pour des productions culturelles ou associatives

- Affiches
- Programmes culturels
- Éditions limitées
- Matériel imprimé (papeterie, invitations, goodies, cartes de vœux, faire-part, flyers...)
- Pochettes de disques
- Motion design

### Innovation

Cette catégorie récompense une démarche expérimentale au service de l'usage et de l'image. Il peut s'agir d'innovations technologiques, de design génératif, de techniques de production ou de fabrication, de recherches sur les matériaux ou sur les couleurs.





C  
O  
M  
P  
É  
T  
I  
T  
I  
O  
N

## Formats

### JPG

Couleurs RVB

Résolution : hauteur et largeur de 4000 maxi, 2000 pixels mini.

Poids : 5 Mo max

### Films

Format Mp4 H264 de préférence

Résolution Full HD 1920 x 1080px

Durée maximale : 5min (300 secondes)

- Prévoir 6 images JPG d'aperçu du film, homothétique à la vidéo, hauteur et largeur de 4000 maxi, 1080 pixels mini.

- Optionnel : si le film fait plus de 30 secondes, prévoir une version courte de même résolution, 30 s maximum (si ce "short edit" n'est pas fourni, les 30 premières secondes de la vidéo seront utilisées).

### Audio

Format MP3

Durée maximale : 5min

- Prévoir une image d'aperçu au format JPG 1024 par 768px (Le logo de l'annonceur)

Les jurés jugeront en priorité les créations de la campagne ( un logo , une identité, etc )

Un synopsis de quelques lignes complètera la présentation

Présentation « clipée » accepté

## Matériel demandé

8 à 10 images maximum du projet numérotées dans l'ordre d'apparition souhaitée

**Dont une image de rappel du territoire de l'identité précédente**

Un synopsis de 1200 signes maximum

Design de pack et packaging : visuels à télécharger via le site et éléments à adresser au Club des Directeurs Artistiques







C  
O  
M  
P  
É  
T  
I  
T  
I  
O  
N

## **Annonceur de l'année**

A l'issue de la compétition, les membres du bureau et présidents de catégories sur invitation du Club se réunissent pour élire parmi les campagnes primées, l'annonceur de l'année.

Tous les sujets sont étudiés : typo, design, site internet, étalonnage, le montage d'un film, photo, réalisation, la direction artistique etc...

Les critères pris en compte sont la capacité à innover et surprendre, renouveler les codes d'une marque, d'un secteur ou d'un type d'expression.

L'annonceur de l'année est dévoilé au cours de la Garden Party annuelle qui a lieu début juin.





C  
O  
M  
P  
É  
T  
I  
T  
I  
O  
N

## Modalité

### Envoi des travaux par courrier

Pour tout envoi de matériel (catégorie Design, Edition, typographie ou toute autre catégorie, faire livrer les plis au:

Club des Directeurs Artistiques,  
40 Boulevard Malesherbes 75008 Paris  
entre 9h et 18 h  
(Sous le porche à Gauche, 3è étage)

A l'attention de Sophie Gellet en indiquant clairement la catégorie concernée sur votre envoi.  
Le matériel sera restitué à l'issu de la compétition

### Publication des résultats

Les shortlists seront publiées sur le site du Club à la fin de chaque jury.

Les résultats seront dévoilés au cours de la cérémonie le 15 mars 2018.

## Règlement

Toutes inscriptions doit être clôturées afin d'être prise en compte dans la compétition

A réception du récapitulatif des inscriptions,  
Une facture vous sera adressée en retour pour règlement immédiat.  
**Le règlement par chèque doit être effectué à clôture des inscriptions**

**Si ces étapes ne sont pas respectées, vos inscriptions ne pourront être prise en compte.**

Contact facturation et règlement

[michele.gross@leclubdesad.org](mailto:michele.gross@leclubdesad.org)

Tel 01 47 42 18 51

